

## Agriculteur-Éleveur

### Autres intitulés

Chef d'exploitation.

### Description

Le métier d'éleveur consiste à assurer la conduite alimentaire et sanitaire d'un troupeau destiné à la production laitière et/ou de viande. Le chef d'exploitation peut aussi pratiquer la polyculture-élevage en complétant ses activités par la conduite de cultures supplémentaires. Les activités principales d'un éleveur sont de réaliser les travaux de culture en vue de la récolte des fourrages et des ensilages ; conduire les troupeaux au pâturage et gérer la rotation des parcelles ; observer le comportement de l'animal, le manipuler pour détecter les maladies et les traiter ; surveiller le planning de fécondité et assurer la mise bas.



### Aptitudes / Compétences

Sensibilité aux animaux et à l'environnement ;  
Grande disponibilité et adaptabilité ;  
Polyvalence (mécanique, comptabilité, gestion...) ;  
Être sociable, tolérant, avoir un bon relationnel.

### Niveau de formation

Rappel : un diplôme de niveau IV est requis pour l'obtention de la D.J.A (Dotation Jeune Agriculteur) à l'installation ;  
BP (Brevet Professionnel) Responsable d'exploitation agricole ou Certificat de capacité technique agricole et rurale ;  
Certificat de spécialisation Conduite de l'élevage laitier ;  
Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole (Productions animales) ;  
BTSA (Brevet Technicien Supérieur Agricole) Analyse et conduite de systèmes d'exploitation ou Productions animales ;  
Ingénieur en agriculture, agronome, ou ingénieur des techniques agricoles.

### Salaires

Dans le cas d'une installation d'exploitation, les revenus dégagés dépendent directement du chiffre d'affaires réalisé. Cependant, l'élevage donne une production à long terme : il est donc difficile de dégager un salaire les premières années suivant l'installation. Ce qui n'est pas le cas d'une reprise d'exploitation, déjà en production où l'éleveur peut dégager plus rapidement des bénéfices.

## Zoom sur un professionnel



**Charles BERGERE,**  
25 ans, Agriculteur-Eleveur, responsable de ferme pédagogique,  
piste de Saint Elie, Sinnamary

### Mon parcours

« Né en Guyane et issu d'une famille d'agriculteurs, j'ai toujours voulu exercer ce métier. Après avoir obtenu un bac professionnel en agro-équipement, j'ai repris une partie de l'exploitation familiale. Nous élevons des zébus et des buffles sur une surface d'exploitation totale de 680 ha. Mon objectif est de sans cesse rechercher à améliorer l'acquis, c'est-à-dire d'optimiser notre production tout en utilisant les techniques les plus durables possibles. Ce métier implique un état d'esprit particulier car l'entretien d'animaux nécessite une présence continuelle aussi bien physique que mentale en raison des problèmes récurrents et des nombreux imprévus qui y sont liés ».

### Mes actions en faveur de l'environnement

« Je cherche à exercer mon métier en dérangeant le moins possible la nature qui m'entoure. Ainsi, la création des pâturages est le résultat de la recherche des combinaisons graminées-légumineuses les mieux adaptées aux conditions locales : aucun engrais chimique n'est donc utilisé. L'entretien des clôtures est assuré par l'utilisation de chevaux (désherbage naturel). L'utilisation de l'énergie renouvelable est mise en avant au travers d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. De même, la création et l'entretien de zones humides existantes pour le confort des bêtes a permis un peuplement animal et végétal abondant et très diversifié. Par ailleurs, l'ouverture de la ferme pédagogique me permet de montrer aux plus jeunes comment pratiquer une agriculture qui respecte l'environnement tout en étant rentable ».

### Mes projets

« Nous souhaitons développer l'aspect touristique de notre ferme : l'accueil du public sera amélioré par la mise en service de bungalows équipés ».

### Mes conseils

« Je conseille fortement aux jeunes exploitants qui souhaitent s'installer en élevage de prévoir une activité secondaire rentable pour pouvoir faire face aux investissements nécessaires en attendant d'être productif : en Guyane, il faut compter cinq ans pour atteindre un fond de roulement intéressant si l'on ne reprend pas une exploitation existante.

La formation est importante et nécessite un niveau bac minimum mais l'essentiel est d'avoir le goût du travail à l'extérieur et d'être capable de se remettre en question face à l'évolution des pratiques agricoles ».